Journal de Roubaix

Quarante-huitième année. — N° 127. Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX JEUDI 7 MAI 1903.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois..... 5 francs — Six mois..... 9 — — Un an..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ‡ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix..... Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing..... Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5 :
A Wanerton..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station :
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet de BAGUES DE FIANÇAILLES JOYAUX pour CORBEILLES DE MARIAGE

L'INSURRECTION DANS LES BALKANS

Le mouvement insurrectionnel qui a éclaté en Macédoine préoccupe à juste titre l'opinion et, puisque l'attention se porte de ce côté, le moment nous paraît bien choisi pour y faire une excursion.

Le pays qu'on appelait autrefois la Macédoine et qui n'a plus depuis longtemps d'existence politique, correspond aux *vilayets* de Salonique, de Monastir et de Kossovo. C'est une contrée limitée de tous côtés par de puissants massifs montagneux et arrosée par d'importantes rivières (Sroumа, Vardar, Indjé-Karasou, etc). Le sol des plaines, d'une fertilité remarquable, se prête également bien aux cultures des pays tempérés et à celles des pays chauds (maïs, mûrier, tabac, vigne, coton, opium) ; les pâturages des collines nourrissent de nombreux moutons ; les montagnes recèlent de précieux gisements métallifères, (cuivre, plomb argentifère, manganèse, fer). Bref, c'est un des plus riches morceaux de l'empire ottoman et le sultan serait singulièrement appauvri s'il venait à perdre ce domaine de 100.000 kilomètres carrés, peuplé de 3 millions d'âmes. Les comités révolutionnaires qui ont provoqué l'insurrection actuelle n'ont, malheureusement pour lui, pas d'autre objectif en perspective. Leur quartier général est Salonique.

Cette ville qui a joué, on le sait, un grand rôle dans le passé, est appelée à en jouer un plus important encore dans un prochain avenir. C'est de là qu'*Alexandre le Grand partit pour conquérir* le monde. Elle occupe une situation trop heureuse pour ne s'être pas constamment relevée de ses ruines après les sièges et les incendies. L'excellence de son port aux eaux paisibles comme celles d'un lac, la convergence des deux grandes vallées du Vardar et de l'Indjé-Karasou qui lui ouvrent les chemins de la Haute-Macédoine et de l'Epire, sa position à l'angle nord-ouest de la mer Egée, ont fait de Salonique une ville nécessaire. Avec ses 110.000 habitants, elle est actuellement la deuxième de la Turquie d'Europe par son ordre d'importance. Comme Marseille, comme Trieste, comme Brindisi, c'est un des points d'attache du commerce de l'Europe avec l'Extrême-Orient : une partie du trafic austro-allemand emprunt la voie ferrée Belgrade-Salonique pour atteindre le canal de Suez. Tout concourra donc à en faire une ville de premier ordre si les ambitieux projets des patriotes macédoniens se réalisent.

Et ils espèrent bien réussir. L'organisation des forces révolutionnaires est formidable. Chaque district est placé sous le contrôle d'un comité local secret qui dispose d'une bande insurrectionnelle et cherche par tous les moyens à accroître le mécontentement contre l'administration turque. Les comités veulent pousser à bout les musulmans, provoquer des représailles, des massacres, qui détermineraient une grande puissance à intervenir. A la faveur de cette intervention, ils se flattent d'obtenir pour la Macédoine des conditions de vie nouvelles.

Ce qui fait la force des insurgés, c'est qu'ils ont pour eux le nombre. Dans le vilayet de Salonique, comme dans ceux de Monastir et de Kossovo, les Osmanlis forment à peine un dixième de la population. Les Macédoniens sont, en très grande majorité, Bulgares. Bien que le nom de Bulgarie soit appliqué officiellement au seul versant septentrional des Balkans, la véritable Bulgarie s'étend sur un territoire au moins deux fois plus considérable. Des bords du Danube inférieur aux versants du Pinde, tout le sol de la Péninsule appartient aux Bulgares, sauf quelques îles ethnologiques où vivent des Turcs, des Valaques, des Grecs.

La Macédoine ne vise à rien moins qu'à obtenir son affranchissement du joug turc, à devenir une principauté (comme la Bulgarie), un royaume (comme la Serbie), ou au moins une province autonome (comme la Roumélie orientale), et les puissances chrétiennes, ses voisines, applaudissent à ses revendications contre l'Osmanli, l'ennemi héréditaire.

INFORMATIONS

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 5 mai. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet. MM. Rouvier et Chaumié étaient absents.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Le Président du Conseil a soumis, à la signature du Président de la République, la nomination de M. Jonnart, député du Pas-de-Calais, comme chargé, à titre de mission temporaire, des fonctions de gouverneur général de l'Algérie.

NOMINATIONS JUDICIAIRES

Le Garde des Sceaux a fait signer un décret portant nominations dans les justices de paix. Le même décret contient la révocation de M. Clément, suppléant du juge de paix de Sèvres, qui avait donné sa démission en critiquant les actes du Gouvernement relatifs à l'application de la loi du 1er juillet 1901.

DÉMISSION DE DEUX MAGISTRATS

Le Garde des Sceaux a fait connaître qu'il avait bien reçu les démissions de M. Maintenant, président du Tribunal de Compiègne, et de M. Marion, juge à Lyon. Ces deux démissions, dit le compte-rendu officieux sont basées sur des motifs d'ordre purement privés, et ne son taccompagnés d'aucuns commentaires touchant à la politique actuelle.

LES SUCRES

Le Ministre des Finances a fait signer des décrets aux termes desquels, M. Delatour, conseiller d'État, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations est chargé, en cette qualité, de représenter la France, comme délégué à la commission permanente des sucres. MM. Vieville, fabricant de sucres et Sommier, raffineur de sucres, sont nommés délégués adjoints.

M. LOUBET A MONTÉLIMAR

Paris, 5 mai. — M. Loubet part demain soir pour Montélimar, où il passera trois jours. Il sera de retour lundi matin.

LA REINE DE PORTUGAL ET LE PRINCE FERDINANT A PARIS

Paris, 5 mai. — La reine de Portugal est arrivée ce matin, à neuf heures et demie, à Paris. Elle a été saluée, sur le quai, par le commandant Reibell, au nom du Président de la République.

Par le même train, est arrivé le prince Ferdinand de Bulgarie avec ses enfants et sa mère, la princesse Clémentine.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Paris, 5 mai. — M. Jonnart, nommé aujourd'hui gouverneur général de l'Algérie, quittera très probablement Paris, jeudi, pour aller prendre possession de son poste.

M. Jonnart s'est déjà préoccupé de former son cabinet civil, qui comprendra un secrétaire d'ambassade, un auditeur au Conseil d'Etat, et un conseiller de préfecture.

LE MINISTRE DE LA GUERRE DANS LES ALPES-MARITIMES

Paris, 5 mai. — Le Ministre de la Guerre va quitter Paris pour aller entreprendre un voyage d'inspection dans les Alpes-Maritimes.

LA VISITE DU ROI D'ITALIE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, 5 mai. — Une dépêche particulière de Rome au *Temps* dit que rien n'est encore arrêté au sujet de la visite de Victor-Emmanuel au Président Loubet, mais que cette visite est toujours considérée comme probable.

LE PRINCE IMPÉRIAL DU JAPON EN FRANCE

Marseille, 5 mai. — Le prince impérial du Japon, Mashimoto, est arrivé ce matin à Marseille par le *Sydney*. Le prince, qui voyage sous le nom de comte Tada, est accompagné de deux dignitaires de la Cour. Il se rend directement à Paris.

DÉMISSION SENSATIONNELLE

L'*Echo de Paris* reproduit la dépêche suivante de Berlin :

Le prince Bernard, prince-héritier de Saxe-Meiningen, beau-frère de l'empereur d'Allemagne, a donné sa démission de commandant en chef du 6e corps d'armée.

Il a compris qu'il ne pouvait pas introduire dans l'armée ses sentiments d'humanité. Il y a quelques semaines, le prince avait publié un ordre condamnant sévèrement les mauvais traitements qu'officiers et sous-officiers infligeaient aux soldats et avait invité les soldats qui avaient à se plaindre à s'adresser directement à lui.

A la suite de cet ordre il avait été pour ainsi dire boycotté par les officiers.

LA RÉVOLUTION AU NICARAGUA UN NAVIRE COULÉ

New-York, 5 mai. — Suivant une dépêche reçue de Panama la révolution continue au Nicaragua. Le navire révolutionnaire *Victoria* aurait coulé le vapeur du gouvernement *Once de Julio* avec son équipage.

LA POLICE DES COURSES

Questions à M. Edgar Combes

Paris, 5 mai. — Le service des courses était rattaché à la préfecture de police et avait pour chef M. Leproust, commissaire de police. Or, M. Leproust a été *remplacé, il y a environ trois semaines, par un* fonctionnaire de la Sûreté générale, et son service a été transféré du boulevard du Palais à la place Beauvau.

A ce sujet, la *Liberté* pose les questions suivantes à M. Edgar Combes, « pressé cependant, dit-elle, par d'autres questions du même genre » :

1° Est-il exact qu'il y a trois semaines environ, M. Leproust ayant dressé une contravention au bookmaker L..., celui-ci lui répondit textuellement : « Monsieur le commissaire, voilà une contravention que vous regretterez » ?

2° Est-il exact que cet industriel ait des clients dans le haut personnel politique, et un surtout dont l'autorité est irrésistible place Beauvau ?

3° Est-il exact, enfin, que, le surlendemain, sans donner au préfet de police le temps de procéder à l'examen nécessaire, une lettre, signée Edgar Combes, vint aviser M. Lépine qu'on lui enlevait, *hic et nunc*, la surveillance du « ring », comme on dit au pesage ?

LES EXPÉDIENTS DU GÉNÉRAL ANDRÉ

Point d'argent pour les réservistes

Nantes, 5 mai. — Les réservistes du 11e corps d'armée ont été convoqués et sont arrivés depuis deux jours dans leurs garnisons respectives, mais aucune délégation de fonds n'ayant pu être fournie aux *régiments pour leur nourriture*, force a été d'envoyer *en permission d'office* un nombre correspondant d'hommes de l'armée active.

Hier, les divers trains étaient bondés de militaires qui regagnaient leurs villages, disant qu'ils ignoraient la veille devoir être permissionnaires.

Beaucoup déclaraient qu'ils auraient préféré n'être envoyés en congé que dans un mois, au moment de la moisson, mais qu'ils avaient dû laisser leurs gamelles aux réservistes.

D'autre part, plusieurs brigades qui étaient désignées pour exécuter leurs tirs de combat au camp de Meucon, ont été informées officiellement que, faute de crédits, ces opérations ne seraient pas effectuées cette année.

Paris, 5 mai. — Ce qui se passe pour les réservistes du 11e corps est une des conséquences du vote du Parlement supprimant les crédits pour la convocation des territoriaux. On se rappelle que le général André a accepté cette suppression, mais il a promis *solennellement* au Sénat que les territoriaux feraient tout de même leurs 13 jours.

Je m'arrangerai, a-t-il ajouté, pour trouver l'argent nécessaire.

Nous voyons de quelle façon le Ministre s'arrange. Il y a quelques semaines, il donnait l'ordre aux chefs de corps de multiplier, par mesure d'économie, les jours de congé accordés aux hommes. Aujourd'hui, il garde les fonds destinés aux réservistes et, pour que les réservistes fassent leurs 28 jours, il envoie en congé les hommes de l'active et il supprime les tirs de guerre dans plusieurs brigades d'infanterie !

De pareilles pratiques seraient simplement scandaleuses s'il s'agissait d'une administration quelconque ; elles deviennent criminelles lorsqu'elles ont pour conséquence directe l'affaiblissement de l'armée et la désorganisation de la défense nationale.

LE DÉPART DU ROI D'ANGLETERRE

Cherbourg, 5 mai. — Ce matin, à sept heures et demie, les bâtiments de l'escadre du Nord, et les croiseurs anglais, ont arboré le grand pavois.

A huit heures, les navires composant l'escorte du yacht royal ont appareillé, faisant route par la passe de l'Ouest, pendant que le yacht royal *Victoria and Albert* faisait route par la passe de l'Est.

A ce moment, le *Masséna* tire le premier coup de canon, prescrivant aux navires de faire une salve de 21 coups. Les équipages rangés sur les superstructures poussent sept hourras ; le yacht royal s'éloigne à une allure très modérée vers la passe de l'Est où il rejoint les croiseurs qui l'attendaient derrière la digue.

Aussitôt la salve de 21 coups terminée, le fort central de la digue commence une salve de 101 coups de canon pendant que le yacht du roi et son escorte disparaissent à l'horizon.

Au dernier coup de canon, l'escadre du Nord a rentré le grand pavois. La mer calme, la navigation s'annonce bonne.

Portsmouth, 5 mai. — Le yacht royal est arrivé cet après-midi, à une heure par un temps magnifique. Les salves d'usage ont salué son arrivée.

Télégramme du Président au roi Edouard

Paris, 5 mai. — En réponse au télégramme adressé par le Roi d'Angleterre avant de quitter le sol français, le Président de la République a envoyé, à Edouard VII, la dépêche suivante :

A Sa Majesté Edouard VII,
Roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande,
Empereur des Indes.

Je suis vraiment heureux de la bonne impression que Votre Majesté emporte de son séjour en France, et je la remercie très vivement des sentiments qu'elle a bien voulu manifester à l'égard du peuple et du gouvernement français. *Signé :* LOUBET.

M. Déroulède serait gracié

Paris, 5 mai. — On lit dans la *Vérité Française* :

Le bruit court que, vu l'attitude observée par la population parisienne à l'égard du roi Edouard VII, M. Loubet serait disposé à gracier M. Déroulède, dont les conseils ont contribué pour une part à cette attitude.

Déclarations prochaines de M. Delcassé

Le *Gaulois* croit savoir que M. Delcassé sera amené, dès les premiers jours de la rentrée des Chambres, à s'expliquer publiquement à la tribune sur le sens et la portée politiques du voyage en France du roi Edouard.

Edouard VII à Saint-Pétersbourg

Le *Figaro* reproduit la nouvelle publiée par un journal anglais suivant laquelle le roi Edouard rendra visite au Tsar à Pétersbourg en juillet. Il ira ensuite à Copenhague et à Berlin.

M. Loubet à Londres

On commence déjà à prendre grand intérêt à la visite que M. Loubet va rendre au roi, dit le *Daily Telegraph*. Il est possible que la question ait été discutée entre le Roi et le Président à Paris, mais jusqu'à présent rien n'a transpiré. On considère, en tous cas, la visite comme certaine, et on parle de la réception grandiose qui sera réservée à M. Loubet.

Bien que cela ne soit pas nécessaire, le voyage du président donnera la touche finale à l'entente cordiale. On assure que le roi aurait dit qu'il n'admettrait jamais que les Anglais puissent considérer les Français comme des ennemis. Beaucoup de gens croient que le résultat du voyage serait la conclusion d'un traité de commerce important, mais il n'en est nullement question dans les milieux officiels ; le voyage du roi a effacé les traces de la vieille tension, et a aussi ouvert la voie à une solide et étroite entente. C'est un résultat important pour lequel tous les partisans de la paix seront reconnaissants.

Une interpellation. — La manifestation de Longchamps

La *Petite République* publie une lettre que M. Gérault-Richard adresse au président du Conseil pour le prévenir qu'il le questionnera à la rentrée des Chambres sur les incidents qui se sont produits samedi dernier sur l'Hippodrome de Longchamps, où la foule a hué et sifflé M. Combes.

GUILLAUME II A ROME

Rome, 5 mai. — L'empereur d'Allemagne et le roi Victor-Emmanuel, le prince héritier d'Allemagne et le prince Eitel, le duc d'Aoste, le duc de Gênes, le duc des Abruzzes et le comte de Turin sont partis à 9 heures pour visiter l'abbaye du Mont Cassin. Ils ont été reçus à la gare de Cassin par M. Nasi, Ministre de l'Instruction Publique. Les Bénédictins ont fait à l'empereur un accueil chaleureux, Guillaume II ayant toujours manifesté et de manière éclatante, la plus grande sympathie à l'ordre.

Les Bénédictins ont offert à l'empereur un recueil de documents inédits sur le règne de Frédéric II, en réponse au don fait par Guillaume II au monastère du grand ouvrage sur les monuments de l'histoire d'Allemagne.

LES GRÈVES

Grève imminente des allumettiers

Paris, 5 mai. — L'agitation continue chez les allumettiers de Pantin, à la suite de la circulaire du directeur des Manufactures de l'Etat, les avisant que les machines à fabrication continue vont d'un coup, enlever le travail à deux cents ouvriers pour être accompli par quarante-quatre personnes, hommes et femmes. Une réunion a été tenue hier soir, où l'on a pris la résolution de n'accepter aucun licenciement du personnel. Ce qui revient à dire que la grève éclatera si le Ministère des Finances s'obstine.

Ajoutons que M. Jacquin, directeur des Manufactures de l'Etat, interrogé, a déclaré que la décision prise par le Ministre des Finances lui paraissait irrévocable.

La grève de Rennes

Rennes, 5 mai. — La grève des brossiers qui a éclaté le mois dernier n'est pas terminée. Les grévistes surexcités se livrent à de bruyantes manifestations. Hier, ils ont voulu empêcher deux pères de famille, les nommés Blanchet et Ménard, de reprendre leur travail. Au nombre de cinquante, ils se portèrent à leur rencontre, décidés, à les jeter dans le canal. Les deux ouvriers tombèrent grièvement blessés ; ils n'avaient plus de pain chez eux. Sur l'ordre du Parquet, sept arrestations ont été opérées.

LES TROUBLES EN MACÉDOINE

Deux engagements

Constantinople, 5 mai. — Voici quelques détails sur les engagements qui ont eu lieu les 13 et 20 avril : Le premier s'est passé aux environs de Tchiparo, district de Petrovo. Une bande de 40 révolutionnaires bulgares a attaqué un détachement de 20 soldats turcs. Les insurgés ont été dispersés et ont laissé sur le terrain quelques blessés qui portaient le manteau d'ordonnance et des casquettes avec cette inscription, en bulgare : « La liberté ou la mort ! »

La seconde rencontre a eu lieu près du mont Ghoten, district d'Osmanié. Il y avait 40 insurgés environ dont 20 ont été tués. Pendant l'action, d'autres bandes comptant un effectif de 500 hommes environ avec des clairons et des officiers se jetèrent sur les troupes turques. Ces bandes venaient de Kovitchan et de Karagueuz, district d'Osmanié.

Les Turcs ayant reçu des renforts, dispersèrent ces nouveaux assaillants qui laissèrent 30 morts et autant de blessés sur le terrain. Les troupes ottomanes ont eu 7 tués et 2 officiers blessés. Elles continuent la poursuite des bandes en fuite.

Les victimes étrangères de Salonique

Salonique, 5 mai. — Le bruit a couru le premier jour des troubles, que quelques magasins appartenant à des sujets italiens auraient été pillés. Il a été établi que cette nouvelle était inexacte. Ce qui est vrai, c'est que quatre Italiens ont été atteints par les bombes. Un est mort sur le coup et un autre, quelques instants plus tard. Un Allemand a été aussi tué et un autre blessé.

Drapeau autrichien arboré par les Albanais Graves désordres à Bourgas

Constantinople, 5 mai. — S'il faut en croire une nouvelle de source privée, les Albanais, dans une localité frontière, auraient arboré le drapeau autrichien.

On parle de graves désordres à Burgas où des Bulgares auraient tué plusieurs Turcs et Grecs. La commission militaire spéciale siégeant au palais consoillerait une action contre la Bulgarie.

Turquie et Bulgarie

Francfort, 5 mai. — On mande de Sofia à la *Gazette de Francfort* : Le commissaire turc a remis à M. Danef, président du Conseil, une note verbale où la Porte proteste pour la *première fois contre* l'introduction en Turquie de substances explosibles provenant de Bulgarie.

M. Danef a refusé de prendre cette note. Dans un entretien avec le correspondant de la *Gazette de Francfort*, M. Danef a décliné toute espèce de responsabilité au sujet des événements de Salonique. Du reste il pense que la Porte ne songe nullement à une guerre.

LES CONGRÉGATIONS

Demandes subsidiaires en autorisation

Paris, 5 mai. — Trois congrégations d'hommes, auxquelles la Chambre a refusé l'autorisation, ont formulé une nouvelle demande à fin d'autorisation à titre de congrégations nouvelles, en limitant leurs objets aux missions à l'étranger. Ce sont :

1° Les Dominicains pour trois établissements ; 2° Les Franciscains pour un établissement, celui de Paris ; 3° Les Capucins pour un établissement, celui de Lyon.

Toutefois, ces demandes ne sont pas encore accompagnées de tous les documents exigés par la loi. Il manque notamment les statuts, les trois congrégations en question n'ayant pas obtenu jusqu'ici de leurs évêques l'*autorisation prescrite par la loi*.

LES INCIDENTS MILITAIRES

Le *Gaulois* publie un article dans lequel le général Zurlinden, ancien ministre de la Guerre, conseille aux officiers de rester dans les rangs. Il exprime ses regrets au sujet du départ du colonel Bougon et du colonel de Coubertin, dont il fait un vif éloge. Il fait ensuite le procès du gouvernement et de la majorité actuels, responsables de ces démissions.

A NANTES

Nantes, 5 mai. — Au cours de la manifestation de lundi, un lieutenant de dragons, M. de B... a refusé de barrer la rue de l'Evêché, comme lui demandait le commissaire de police, déclarant qu'il n'avait pas reçu de ses chefs d'ordre pour cela. Le commissaire se rendit alors auprès d'un officier supérieur, mais celui-ci tourna le dos à son approche. Le commissaire dressa procès-verbal de l'incident.

On a beaucoup remarqué, d'ailleurs, que, seules, la gendarmerie et la police se livraient à des brutalités sur la foule. Les chefs des escadrons de dragons n'ont point voulu encourir semblables reproches. Ils exécutaient les ordres reçus et *rien de* plus. Plusieurs charges furent, il est vrai, exécutées, mais les cavaliers avaient visiblement le souci de ne blesser personne. L'attitude des gendarmes excita au contraire la foule qui fit pleuvoir sur les chevaux des coups de canne.

Mais le commissaire de police fit faire les sommations d'usage. Une collision sanglante put être évitée. Rue de l'Evêché, le Père supérieur roula à terre avec plusieurs manifestants et fut légèrement blessé. Il a été ramené au couvent en voiture.

La Basilique de Lourdes

Paris, 5 mai. — On connaît la démarche faite près de M. Combes, par la représentation des Hautes-Pyrénées, en vue de conjurer la fermeture de la basilique de Lourdes. On connaît également la réponse amphigourique de ce dernier, réponse qui ne constitue, en somme, qu'un atermoiement.

On assure aujourd'hui, que le directeur des cultes, M. Dumay, veut la fermeture de la basilique de Lourdes et refuse d'entendre parler de transaction à cet égard.

C'est pourquoi, dans les milieux parlementaires, on ne se fait guère d'illusion sur le sort qui sera finalement réservé à Lourdes. En vain, entres autres considérations, fera-t-on valoir que le Crédit foncier, dont les prêts aux propriétaires de Lourdes s'élèvent à huit millions, pourra difficilement se faire rembourser si les pèlerinages cessent et si les immeubles perdent de leur valeur. On objectera-t-on que la ville de Lourdes s'est endettée avec l'assentiment du gouvernement en vue de certains travaux qui deviendront sans objet, qu'enfin les Compagnies de chemins de fer perdront quelques millions par an ?

M. Combes ne verra selon toute vraisemblance que l'Eglise à persécuter. Tout fait craindre qu'après quelques délais, Lourdes, en dépit de l'unanime protestation d'une région entière, ne subisse le sort commun pour la grande joie des loges maçonniques.

Les congrégations de femmes

Paris, 5 mai. — On assure que M. Combes déposera, dès la séance de la rentrée de la Chambre, les demandes d'autorisation formées par les Congrégations de femmes, demandes qui sont au nombre de 230 et que le gouvernement présente divisées en trois catégories.

Poursuites correctionnelles

Nantes, 5 mai. — Dix-huit manifestants arrêtés hier ont comparu aujourd'hui à l'audience des flagrants délits. On remarquait parmi eux plusieurs négociants et un prêtre. Le Tribunal a prononcé quelques condamnations à l'amende et à la prison. Le Palais de Justice était gardé militairement.

Rodez, 5 mai. — Le Parquet de Rodez est descendu à Onques où il a verbalisé contre MM. Gatinel et Puech-Berty, directeur et adjoint de l'école libre, religieux sé-

---

FEUILLETON DU 7 MAI 1903 N° 52

DÉCAPITÉE

PAR FORTUNÉ DU BOISGOBEY

VIII. — (SUITE)

Dangalas laissa donc passer la justice, représentée par un juge d'instruction et par deux agents supérieurs de la police. Dangalas les vit traverser le quai et entrer dans la rue Berton, où il ne fut pas tenté de les suivre.

Il voulait délibérer d'abord avec le père Cordouan, lequel semblait ne rien comprendre à ce qui se passait.

Déçus dans leur attente, les curieux se dispersèrent en commentant de plus belle l'opération à laquelle ils venaient d'assister. Bientôt, de tout ce rassemblement il ne resta que Cordouan et Dangalas.

— J'avais deviné ; on l'a emmenée par là, dit le rapin en montrant la berge, devant laquelle continuait à stationner l'embarcation montée par deux agents.

— Oui... pour la jeter à l'eau, ajouta douloureusement le vieillard.

— Non, puisqu'elle vous a écrit hier.

— Alors, où est-elle ?

— Cherchons.

— Pour mieux chercher, Dangalas se tut et se mit à méditer en regardant autour de lui.

La Seine coulait à ses pieds, silencieuse et lente ; le vide se faisait peu à peu sur le quai. Quelques badauds entêtés s'obstinaient à contempler les sergents de ville qui barraient l'entrée de la rue Berton. Mais bientôt, dans ces parages paisibles, tout allait rentrer dans l'ordre accoutumé.

Un tramway arrivait du côté de la porte de Saint-Cloud, et, pour disperser les flâneurs qui traversaient la voie, le cocher faisait jouer la pédale sonore, qui lançait des appels saccadés comme des coups de trompette.

Un autre bruit moins bref et plus strident répondit à ces signaux d'avertissements.

Un bâteau à vapeur remontait la rivière, remorquant une longue file de chalands lourdement chargés et, pour s'annoncer de loin, il jouait de sa *sirène*, qui poussait un sifflement continu, retentissant et lugubre comme une plainte.

Ce concert en partie double produisit sur Tire-Lire un effet inattendu.

Au lieu de se boucher les oreilles, il se frappa le front en s'écriant, comme jadis Archimède :

— *Eurêka !*

C'était du grec, et le père Cordouan, qui n'avait jamais entendu parler d'Archimède, crut que Tire-Lire devenait fou.

— Qu'est-ce que vous dites ? lui demanda-t-il brusquement.

— Je dis *Eurêka*, parce que *j'ai trouvé*... En grec, ça revient au même, répondit le rapin qui avait été au collège jusqu'en troisième.

— Trouvé quoi ?

— Ce qu'ils ont fait de votre fille.

— Et c'est ce sifflet qui vous l'a appris ?

— Parfaitement, et je vais vous le prouver. Vous vous rappelez bien sa lettre ?

— Oui, mais je ne vois pas...

— Sa lettre où elle dit : « J'entends souvent comme des coups de trompette... »

— Ça, c'est le tramway. Et après ?

— Après, il y a : « J'entends aussi quelquefois des sifflements prolongés qui se *rapprochent* et puis qui s'éloignent. » Eh bien, écoutez un peu le remorqueur. Sa sirène nous déchirait les oreilles, mais il a marché et nous l'entendons déjà beaucoup moins.

— Et vous en concluez que la maison où Augustine est enfermée n'est pas loin de la rivière ? C'est possible.

— C'est sûr. Il y a encore dans la lettre : « Les coups de trompette ne partent pas du même côté que les sifflements. » Donc, votre fille est enfermée entre la rivière, où passent les remorqueurs, et le quai, où passent les tramways. Est-ce clair ?

— Comme qui dirait à l'endroit où nous sommes, alors ?

— Justement. Le souterrain débouche là, sous nos pieds. Si nous avancions jusqu'au bord, nous verrions la grille.

— Bon ! mais la maison, où est-elle ?

— La maison est partie.

Cette fois Cordouan crut que son futur gendre se moquait de lui, et il allait se fâcher, quand Tire-Lire reprit :

— La lettre !... *toujours* la lettre !... Votre fille y a écrit ceci : « J'ai remarqué que les boiseries de la chambre craquaient comme si le vent ébranlait la maison. » Et elle a ajouté : « Ça me rappelle un phare où je suis montée autrefois et que le vent faisait balancer. »

— Je m'en souviens... Eh bien ?

— Comment ! vous ne devinez pas ? Vous l'un ancien marin !

— Non.

— Vous n'avez donc jamais mis le pied sur un des pontons où l'on prend les bateaux-mouches ? Ils craquent, ceux-là, et ils se balancent quand le bateau fait du remous en les accostant.

— Je ne comprends toujours pas.

— Mazette ! vous avez la tête dure !... Vous ne comprenez pas qu'on a *embarqué votre fille ?*

— Embarqué ?...

— Eh ! oui, sur un bateau amarré tout près du quai. On l'y a portée par une passerelle dont le pied touchait la grille du souterrain... qui pourrait bien être tout bonnement un égout communiquant avec un cave creusée dans le jardin de Borodino. En doutez-vous encore qu'il s'agit d'un bateau ? Pensez à cette chambre que votre fille vous décrit dans sa lettre... une chambre sans fenêtre ! Où voit-on ça, si ce n'est dans un navire ?

— C'est vrai, murmura Pierre Cordouan.

— Et ces deux trous ronds, fermés par des verres dépolis très épais, qui laissent passer un peu de jour quand ils sont fermés et un peu d'air quand on les ouvre... Comment appelez-vous ça, vous autres gens de mer ?

— Des *hublots*.

— Très bien. Comprenez-vous maintenant qu'elle s'en est servie pour lancer une lettre sur le quai.

— Elle serait tombée dans l'eau, la lettre ?

— Ça dépend de la hauteur du bâteau. Si la coque dominait le quai, le porte-monnaie et la lettre, l'un portant l'autre, ont très bien pu arriver jusqu'ici, et ils y sont arrivés, puisqu'un passant a gardé le porte-monnaie et mis la lettre à la poste.

— Oui ; mais qu'est-il devenu, ce bateau ?

— Si je le savais, je serais déjà à ses trousses. Je me figure qu'à cette heure il descend tranquillement la Seine et qu'il n'y a pas bien longtemps qu'il est parti. Ça fait que si nous avions seulement son signalement, nous aurions encore des chances de le rattraper... par terre.

— Il est peut-être déjà au Havre.

— Je ne crois pas. On n'avance pas vite sur la Seine, à cause des écluses qu'il faut passer. Et puis, par le chemin de fer, on y va en quatre heures, au Havre. Nous y serons avant lui, et là nous tâcherons de l'empêcher de prendre la mer. Ça serait le vrai moment d'aller trouver les autorités et de réclamer l'application du droit de visite. Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Je voudrais m'informer d'abord.

— Oui, dans la maison ; la police y est, je montrerai la lettre d'Augustine.

— Tout à l'heure. Laissez-moi d'abord causer un peu avec ce bonhomme qui pêche à la ligne là-bas et qui m'a tout l'air d'être un habitué de l'endroit. Je parierais qu'il vient tracasser le goujon tous les jours à la même place. S'il y a eu un bateau le long du quai, il doit l'avoir remarqué.

Tire-Lire désignait un individu assis un peu plus bas, les jambes pendantes au-dessus de l'eau et le bras tendu avec une ligne au bout ; un vieux, mal vêtu, qui ne paraissait pas appartenir à l'aristocratie des pêcheurs.

Suivi par Pierre Cordouan qui s'était laissé emmener, Tire-Lire allait aborder cet homme, et ce fut l'homme qui l'interpella en ces termes inattendus :

— Eh *ben !* ils ont fait chou-blanc, les *roussins !*... ce que je *rigole !*... non, c'est rien de le dire !... Je les regardais de loin, et quand je les ai vus décamper bredouilles, je me suis fait une pinte de bon sang... Ah ! c'est que je les *z'hais*, les mouchards... encore plus que les gardes-pêche, ces propres-à-rien qui sont payés pour embêter le pauv' monde et qui vous collent un procès-verbal comme ils avaleraient un verre de vin si j'étais assez serin pour leur payer à boire.

Et s'interrompant tout à coup pour dévisager Tire-Lire :

— Dites donc !... vous n'en êtes pas, vous autres ?

— De quoi ne sommes-nous pas ?

— De la *rousse*, parbleu !

— Est-ce que nous en avons l'air ?

(*A suivre*). F. DE BOISGOBEY.